



La charte du GFA



Les membres du GFA s'engagent à ce que ce groupement soit un acteur incontournable pour la gestion de leur patrimoine forestier selon les principes du développement durable.

Le Groupement forestier des Agittes s'engage à :

- ✓ Rester à l'écoute de ses membres et subvenir efficacement à leurs besoins divers et variés*
- ✓ Répondre au mieux aux attentes de la population et des partenaires dans le domaine forestier*
- ✓ Développer la communication dans un objectif d'information et de vulgarisation des pratiques*
- ✓ Assurer l'avenir économique de cette association grâce à l'utilisation de méthodes optimales et à la meilleure mise en valeur possible de tous les produits et services*
- ✓ Maintenir une équipe forestière qualifiée et correctement équipée pour réaliser la majeure partie des travaux forestiers*
- ✓ Former des apprentis et assurer la formation continue et la spécialisation de ses employés*
- ✓ Garantir le bien-être et la sécurité de son personnel et instaurer un fort esprit d'équipe*
- ✓ Réaliser des travaux hors du périmètre du groupement seulement à titre exceptionnel*
- ✓ Favoriser le tissu économique chablaisien en collaborant le plus possible avec des entreprises régionales performantes*

Roche, le 25 septembre 2013

Pierre-Alain Karlen, Président du Comité directeur :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Karlen', is written over a light blue horizontal line.